

FOUILLES AU PUIS N° 2 DU CAMP-À-CAYAUX À SPIENNES

Depuis 1954, la recherche avait été interrompue dans les puits de mines du *Camp-à-Cayaux* de Spiennes, et celle-ci, limitée au glanage de matériel lithique, n'avait été suivie d'aucun rapport valable. En 1976, nous avons relevé le plan des salles dégagées lors de ces derniers travaux. Il a été publié à deux reprises ⁽⁶⁾.

Sur ce plan, il est indiqué entre autres l'emplacement du puits n° 3, toujours comblé, qui jouxte, à 4 m au sud, le puits n° 2, seul accès aux galeries de mines qui s'étendent sous la station de recherche du S.N.F. Au pied du puits n° 2, s'ouvre une galerie vers le sud-ouest. Comblée de remblais miniers, elle est commandée à la fois par les puits 2 et 3. Cette position, qui permet d'analyser une salle de recette intacte tout en profitant de la proximité du puits n° 2 pour l'évacuation des déblais, nous a incité à y entreprendre des fouilles.

L'exploration archéologique d'une galerie de mine comblée est assez particulière car l'acteur n'est jamais en dehors du sujet comme dans une fouille de surface. En mine, on est confronté à un mur de remblais et l'on ne peut intervenir que dans un seul angle. La technique à suivre en est donc très particulière. Au lieu de procéder par décapage horizontal, il faut entamer de front le sédiment qui s'étage jusqu'au plafond, et ce dernier n'est pas à plus de 0,90 m du plancher. Ce sédiment est un remblai rejeté par les mineurs, dont la texture est de la craie d'une granulométrie qui va de la poudre au rocher, et sans aucune cohésion.

Pour entamer ces remblais, les seuls outils sont la brosse et la truelle. A la brosse, on balaie verticalement le sédiment léger, alternant avec la truelle. Quant aux gros éléments, ils sont déplacés à la main. De cette façon, on dresse si possible une coupe qui n'est jamais verticale. Les observations doivent être enregistrées au fur et à mesure de la progression car tous les objets doivent être enlevés pour avancer. Seuls les artefacts disposés au sol peuvent, si nécessaire, rester en place à condition de les protéger par un plancher solide pour résister aux allées et venues des fouilleurs coltinant les déblais.

Les relevés ne peuvent pas être effectués par la technique des coordonnées cartésiennes car les axes de base s'allongeant avec la fouille imposent une manipulation constante des appareils, ce qui est une source d'erreurs. Pour pallier ces inconvénients, on utilise la triangulation métrique à partir d'une base qui n'avance que tous les mètres avec le chantier. Ces bases sont les angles de carrés d'un mètre de côté qui sont pointés au sol et au plafond. Ces verticales sont matérialisées par des tubes d'électricité de diamètre différent, qui, enfilés l'un dans l'autre, donnent des jalons gigognes facilement coincés entre sol et plafond. Quant à l'altitude de l'artefact, elle est prise avec un niveau de carreleur, soit un tube de plastique rempli d'eau qui nivelle par le principe des vases communicants. Peu coûteux, cet engin

⁶ F. HUBERT, L'exploitation du silex à Spiennes, *Archaeologicum Belgii Speculum*, IX, Bruxelles, 1978 et ID., *Arch. Belg.*, 210.

permet de reporter le nivellement dans toutes les anfractuosités de la minière sans trop de déplacements et dans un espace souvent trop réduit pour la mise en place d'une lunette.

Au cours des travaux, il faut encore protéger le milieu où l'on travaille, qui est par lui-même objet archéologique. Nous avons employé dans ce but des feuilles de triplex léger qui épousent les irrégularités de terrain et évitent les poinçonnements dus aux allées et venues.

Durant cinq semaines, 20 m² ont pu être dégagés et explorés pouce par pouce. Cela représente une partie d'une grande salle d'exploitation qui entoure le puits n° 3. La zone libérée longe la base du puits n° 3 encore sous remblais, à l'est, et est limitée par un mur réservé dans la craie qui s'avance vers le sud-ouest. Nous avons ainsi un couloir artificiel de 7 m sur 3 m, fermé vers l'entrée par une cloison de craie qui le sépare de la base du puits n° 2. Dans le mur de craie, deux soupiraux s'ouvrent à ras de plafond, suffisamment larges pour laisser passer un homme peu corpulent. Le premier apparaît à 2,50 m de l'entrée; le second se situe 2 m plus loin. Tous deux communiquent avec la galerie qui part vers l'ouest, du pied du puits n° 2. Au milieu de la paroi, un muret de craie part en refend et les sépare, délimitant deux fronts d'abattage. En face, à 3,50 m de l'entrée, un petit pilier soutient le plafond. D'un diamètre qui n'atteint pas 50 cm, il ne paraît pas très efficace pour maintenir la couronne de la base du puits; pourtant, à cet endroit, le plafond n'est pas desquamé. Les négatifs des rognons sont bien visibles. Le mur se prolonge

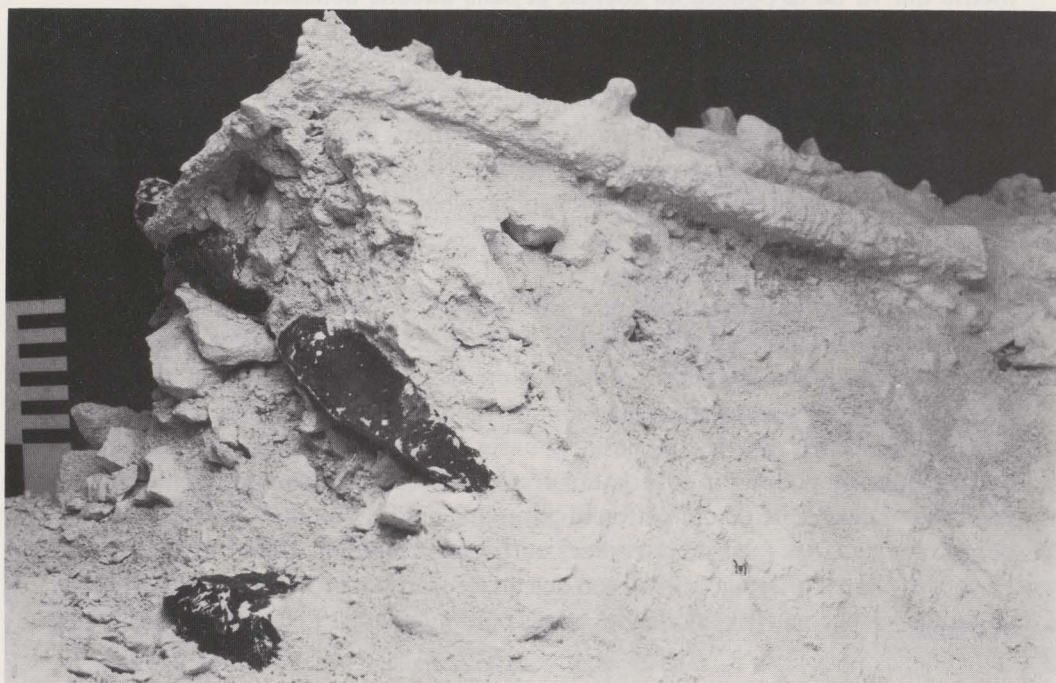


Fig. 7. Moulage de la trace d'un bâton.



Fig. 8. Muret de craie séparant deux chantiers avec soupiraux.

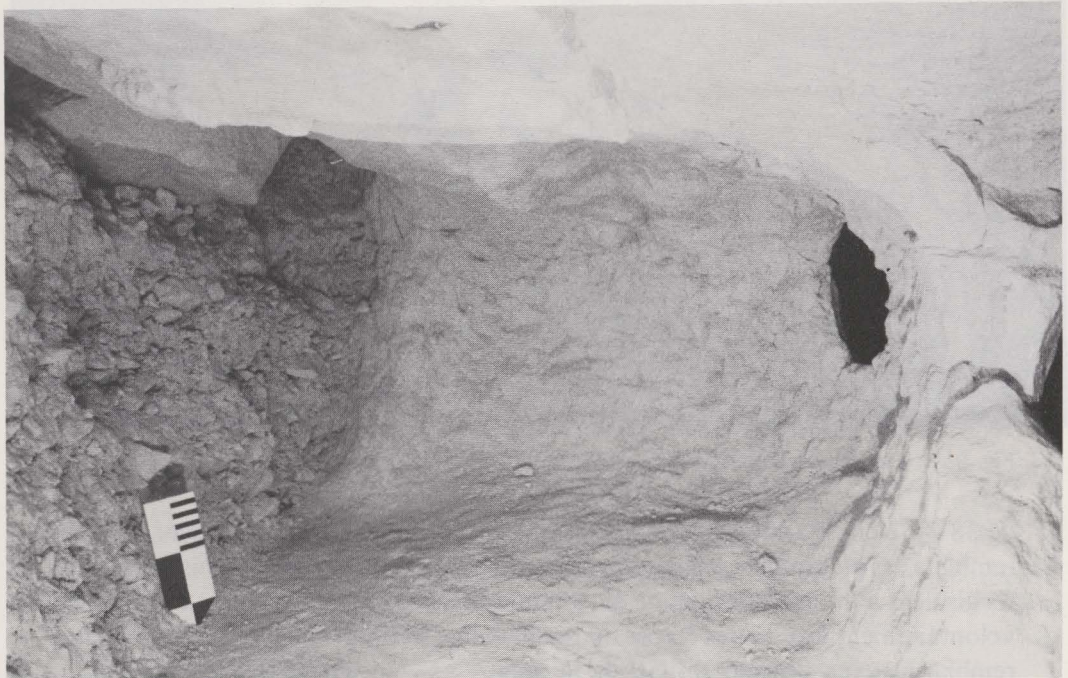


Fig. 9. Paroi séparant le puits 2 du puits 3 dont les remblais s'étagent à gauche.

jusqu'à 7 m; là, il tourne à angle droit vers le nord-ouest pour rejoindre un autre puits.

Dans les remblais, nous avons trouvé 254 pics et fragments de pics tous en silex, trois percuteurs en grès, deux ébauches de hache et un nucléus. Ces trois derniers objets appartiennent à la base du puits n° 3 et proviennent donc de la surface. Parmi les pics, bon nombre paraissent intacts comme s'ils n'avaient jamais servi. Les fragments ont toujours été produits par flexion et les pointes marquent peu d'usure.

La position des pics intacts dans les remblais ne manque pas d'étonner. Au plancher, ils gisaient sur 2 à 5 cm de poudre de craie, presque toujours intacts ou en préparation, groupés par trois, quatre, six ou neuf. Un groupe de six, pour la plupart taillés à partir de nucléus à lames, reposaient en tas au pied du petit pilier; ils étaient surmontés d'un percuteur hémisphérique en grès (fig. 8 et 9). Quelques fins éclats d'aménagement accompagnaient le tout. Contre l'autre face du pilier, un autre groupe de neuf pics gisaient à plat sur 5 cm de remblai, couvrant une surface



Fig. 9bis. Tas de pics surmonté d'un percuteur en grès.

de 38 × 32 cm. Parmi eux, deux étaient restés en ébauche. De même au sein des remblais, les pics intacts étaient très souvent rangés côte à côte par trois ou quatre. Ils gisaient à mi-hauteur comme au sommet. Il semblerait qu'ils aient été déposés volontairement à certaines étapes du remblayage, le dernier dépôt venant coiffer le remblai juste en dessous du ciel de la mine.

Démontant des blocs de craie, à 4,60 m de l'entrée, un étudiant de l'équipe a dénudé l'orifice d'un trou circulaire, d'un diamètre d'environ 5 cm, qui s'enfonçait dans le remblai. Ce canal rectiligne avait été formé par la consommation d'une matière périssable enfouie jadis dans la craie. Nous l'avons moulé par instillation de plâtre très liquide. En nettoyant ce premier moulage, un second trou est apparu qui a été également moulé. Nous avons ainsi obtenu deux branches de plâtre longues de 65 cm. Elles sont trop frustes pour avoir été des manches et les pics qui les joutaient présentaient leur pointe vers leur extrémité. De plus leur longueur ne peut correspondre à un manche, trop encombrant dans des galeries, si basses. Nous pensons voir dans ces fantômes de bois, des étais, fort graciles il est vrai, qui devaient soutenir les rognons de silex lors de leur mise en sape.

Ainsi résumés, les résultats de notre première fouille à la minière du *Camp-à-Cayaux*, apportent la preuve qu'il y a encore beaucoup à voir et à comprendre dans ces galeries.

F. HUBERT